

NUISANCES SONORES Patrice Tran Ba Huy, chef de service ORL

« Les bruits peuvent devenir une agression intolérable »

Les oreilles des Franciliens sont soumises à rude épreuve. Chef de service ORL à l'hôpital Lariboisière de Paris et responsable des urgences ORL pour l'Île-de-France, le professeur Patrice Tran Ba Huy s'intéresse plus particulièrement aux lésions provoquées par une exposition aux nuisances sonores. Mais l'impact du bruit sur la santé peut prendre d'autres aspects.

IDF : Quels sont les bruits les plus fréquents que l'on rencontre dans notre région ?

PATRICE TRAN BA HUY : Par bruits, vous faites allusion aux nuisances sonores environnementales et à leurs répercussions sur la santé physique et psychique des Franciliens. Elles sont essentiellement représentées par les transports, les trains, les métros, les bus, les automobiles, les motos et, bien sûr, les avions. N'oublions pas les nuisances sonores sur les chantiers, avec, par exemple, les travailleurs maniant des marteaux-piqueurs. De ce fait, d'ailleurs, ce sont souvent les médecins du travail les mieux placés pour observer ces traumatismes.

IDF : À partir de quel seuil un bruit devient-il dangereux pour la santé ?

PATRICE TRAN BA HUY : Au-delà de 90 décibels (dB), un bruit peut devenir nuisible, mais deux paramètres sont à prendre en compte : l'intensité et la durée d'exposition. Ainsi, un bruit de 90 dB qui dure dix heures peut-il avoir des conséquences plus importantes qu'une exposition brève à 100 dB. Dans le cadre d'une exposition prolongée, le mécanisme lésionnel est celui d'une fatigue métabolique de l'oreille interne. Pour les bruits très violents, comme un coup de fusil ou un pétard, le choc s'apparente à un tsunami : l'onde sonore aérienne devient dans l'oreille interne une vague liquidienne qui va provoquer des lésions aiguës. Ce phénomène est la cause de nombreuses urgences ORL les soirs de 14 juillet.

IDF : Quelles sont les principales pathologies liées aux nuisances sonores ?

PATRICE TRAN BA HUY : Les conséquences peuvent être à la fois physiques et psychiques. Le bruit peut devenir une agression psychologiquement intolérable. Les personnes qui vivent près des aéroports le disent très bien : elles



« Certains bruits, particulièrement violents, font l'effet d'un tsunami dans l'oreille interne. »

sentent le bruit arriver et ne peuvent plus supporter cette menace sonore. Sur le plan physique, la symptomatologie est représentée par la surdité, avec ou sans acouphènes. Ces symptômes sont soit aigus, soit chroniques, résultat de plusieurs années d'exposition à des nuisances sonores.

IDF : Le bruit peut-il être un facteur des maladies cardiovasculaires ?

PATRICE TRAN BA HUY : C'est difficile à démontrer par une étude épidémiologique. On sait qu'après une agression sonore aiguë des personnes peuvent avoir une poussée de tension.

IDF : On évoque aussi un impact des nuisances sonores sur les performances des élèves dans des écoles proches d'un aéroport.

PATRICE TRAN BA HUY : C'est probable. Des travaux sont en cours sur ce sujet. Et il serait intéressant que l'Île-de-France conduise sur cette question une étude approfondie. Prenons une école située près de Roissy, une autre, à la composante sociale comparable dans un lieu moins exposé au bruit, et examinons l'attention des gosses, leur agressivité, leur comportement.

DATES

1944
Naissance à Paris

1982
Professeur des universités

1995
Chef de service ORL à l'hôpital Lariboisière de Paris

1997
Responsable du groupe « audition expérimentale » au sein d'une unité de recherche du CNRS

2008
Préside le congrès de la Société française d'oto-rhino-laryngologie.

IDF : Notre société est-elle assez sensibilisée à la question des nuisances sonores ?

PATRICE TRAN BA HUY : Non, mais des progrès importants ont été faits depuis quelques années... Les industriels appliquent maintenant des normes pour les baladeurs limitant la puissance de sortie.

IDF : L'exposition chronique au bruit peut-elle provoquer une surdité ?

PATRICE TRAN BA HUY : En 1962, une étude a été réalisée dans une tribu du Soudan dépourvue de percussions et de fusils. Les audiogrammes des sujets âgés étaient semblables à ceux réalisés à New York chez des adolescents. Plus récemment, au Chili, une enquête réalisée sur des habitants de l'île de Pâques et de Santiago a confirmé ces résultats. Qu'est-ce que cela signifie ? Le vieillissement normal d'un individu retentit sur tous les organes, dont l'oreille. Mais la surdité liée à ce vieillissement est la somme de tous les facteurs endogènes (internes), en particulier génétiques, et exogènes (externes), dont l'exposition aux nuisances sonores. ●

ENTRETIEN RÉALISÉ PAR PIERRE CHAPDELAIN

CHIFFRES CLÉS

130 décibels (dB), c'est la limite de tolérance de l'oreille interne. Mais un bruit peut devenir douloureux au-delà de 80 dB, ce qui correspond à une rue très animée.

En 2005, **79** médecins généralistes ont questionné plus de **4300** Franciliennes et Franciliens dans le cadre d'une étude commandée par la Région.

Il apparaît que **35%** des personnes interrogées déclarent vivre dans un domicile exposé à un bruit routier égal ou supérieur à 60 dB. **22%** passent plus d'une heure dans les transports en commun. Plus de **20%** citent spontanément le bruit parmi les nuisances auxquelles elles sont confrontées.

Cette étude va maintenant faire l'objet de travaux complémentaires dans quatre domaines : l'hypertension artérielle, le sommeil, l'anxiété-dépression et la consommation de soins.